

# D genreEs D sexualités

mars 2015

Le bulletin de la commission Genres & Sexualités

*Now*

*Woman  
power  
is  
Black power  
is  
Human power  
is  
always feeling  
my hearts  
beats  
as my eyes  
open  
as my hands  
move  
as my mouth  
speaks*

*I am  
are you  
Ready.*

*Audre Lorde*

Gays, lesbiennes, bi-es, trans, parfois invisibles, souvent stigmatisé-es, mais aussi riches de nos identités plurielles, de nos luttes, de la fierté à assumer nos genres et nos sexualités...

Lesbiennes, gays, bi-es, trans, également citoyen-nes et salarié-es...

Alors oui, la question LGBT concerne aussi le champ syndical, et Solidaires a à s'en emparer. Parce que l'oppression hétérosexiste et les discriminations qui y sont liées ne s'arrêtent pas à la porte de nos lieux de travail, les syndicats se doivent de défendre les salarié-es LGBT stigmatisé-es. Parce que plus largement, l'émancipation des un-es sert l'émancipation de tou-tes, Solidaires, syndicat de transformation sociale, a sa part à prendre dans la lutte contre toutes les formes de domination.

Ce bulletin a donc pour vocation de porter au sein de nos syndicats les facettes multiples que recouvrent les thématiques LGBT. Pointer les discriminations et faire émerger les enjeux de lutte. Construire nos revendications et les faire avancer par des stratégies offensives. Parler en notre nom et refuser l'instrumentalisation de la cause LGBT par des forces nationalistes qui ne s'emparent de cette question que pour servir leur idéologie réactionnaire (de l'extrême droite française à la droite conservatrice israélienne). Dissiper les idées reçues (sur l'homosexualité en Afrique par exemple). Donner à voir des figures de militant-es, des exemples de luttes passées qui nous montrent le chemin, nous donnent de l'énergie et de la détermination pour les luttes présentes et à venir.

Le chantier est immense mais il est essentiel, à l'heure où les réactionnaires de tous bords sont à l'offensive pour défendre un modèle de société rétrograde, haineux et inégalitaire, à l'heure où dans de nombreux domaines l'égalité de droits (et d'abord celui, tout simplement, pour certain-es, d'exister) reste encore à conquérir.

Solidaires sera, aussi, de ce combat.

*Pages 2 & 3 : Rapport Teychenné sur les LGBTphobies en milieu scolaire*

*Page 4 : Histoire(s) : Audre Lorde*

*Page 5 : Des outils & des chiffres*

*Page 6 : Homosexualités en Afrique*

*Page 7 : Vous avez dit Mariage ?*

*Page 8 : Lexique & Bon à savoir...*

*Page 9 : Pinkwashing et homonationalisme en Israël*

*Pages 10 & 11 : Homosexualité, cible des réacs*

*Page 12 : pour finir... témoignages*

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Union syndicale Solidaires  
144 Bd de la Villette - 75019 Paris  
www.solidaires.org - contact@solidaires.org

## 2 **Rapport Teychenné sur les LGBTphobies en milieu scolaire**

### **Un rapport jeté aux oubliettes...**

Le rapport de Michel Teychenné sur les discriminations LGBT-phobes en milieu scolaire a été remis au ministre le 11 juillet 2013, alors qu'il était prêt depuis plusieurs mois, parce que c'est beau, l'été, pour remettre un rapport au ministre. C'est l'aboutissement d'une enquête qui a duré 6 mois, et d'un travail collectif, des syndicats, des associations, au cours de laquelle de nombreux entretiens ont été menés avec des chercheurs et chercheuses et des acteurs et actrices de terrains. En bref, un rapport sérieux, qui a mobilisé beaucoup de forces du milieu syndical et associatif, suscité beaucoup d'espoir, et qui n'a servi à rien. Nous aurions pu intituler cet article « le rapport Teychenné, ou comment la cogestion est toujours une compromission, et de l'utilité des luttes ». Faisons contre mauvaise fortune bon cœur : ce rapport a le mérite d'exister, mais rien n'en sera fait, sans rapport de force.

**Que constatait le rapport Teychenné ?** Une situation alarmante, et d'abord l'extrême retard de la France en termes d'enquête et d'information sur le sujet : en termes de discrimination moins l'Education nationale en sait, mieux elle se porte. Et discriminations il y a : le rapport établissait ainsi qu'en tout plus d'un million d'élèves étaient potentiellement concernés par les discriminations LGBTphobes au cours de leur scolarité. Quels élèves ? Les élèves LGBT d'abord, qui représentent 6% des jeunes entre 15 et 18 ans, et ce dans les mêmes proportions dans toutes les classes sociales et quelle que soit leur origine géographique (était-il nécessaire de le préciser ?). Dans les pays qui étudient cette question depuis longtemps le pourcentage communément admis est de 10%... Les discriminations LGBTphobes concernent également tous les jeunes non conformes aux stéréotypes de genre, qui dans les faits sont les premier-es à subir les discriminations homophobes et le harcèlement, qu'ils/elles soient homosexuels ou non. A cela s'ajoute l'ensemble des victimes cachées ou « invisibles », qui ne sont pas victimes directes mais subissent une double peine : la souffrance du rejet, et de l'invisibilité de leurs souffrances.

Enfin les enfants ayant au moins un parent homosexuel ou vivant dans des couples homosexuels ou en situation de transparentalité. Cette dernière situation est loin d'être marginale : en moyenne deux élèves sont concernés par classe !

**Un problème qui concerne les établissements scolaires.** C'est bien au sein de l'enceinte scolaire que le problème se pose et cela concerne directement notre milieu professionnel. Selon les chiffres d'SOS homophobie en 2009 - sur lesquels s'est beaucoup appuyé le rapport, tout en les croisant avec d'autres données - 40% des actes homophobes ont lieu au lycée, et 38% au collège. Cela a souvent lieu loin du regard des adultes : aux toilettes, dans la cour de récréation, sur les réseaux sociaux...

La majorité de ces agressions sont verbales, renouvelées ou permanentes pour la moitié d'entre elles. Le harcèlement représente 15% des manifestations homophobes. Dans 5% des cas, des coups et des blessures. Rappelons au passage, même si cet aspect est nettement moins traité dans le rapport, que les actes homophobes ne concernent pas seulement les élèves mais également les personnels de l'Education nationale, sur lequel le rapport donne quelques informations, par exemple ce chiffre intéressant : 14% des actes homophobes à l'égard des personnels de l'Education nationale rentrent dans la catégorie « harcèlement » !

**Des discriminations discriminées :** le rapport constate que l'homosexualité et l'homophobie sont des termes tabous pour beaucoup d'enseignant-e-s, qui ont peur de la réaction des élèves et des parents –peu soutenu-e-s qu'ils et elles sont par leur ministère et leur hiérarchie... Ces insultes sont banalisées, dès l'école primaire, alors que les insultes racistes sont condamnées par la communauté éducative. Pourtant « l'indifférence ou l'inaction de la communauté éducative est souvent vécue de façon extrêmement douloureuse et est une cause importante de détresse et d'atteinte à l'estime de

soi des jeunes LGBT. » Une difficulté supplémentaire est que dans le cas des discriminations 3 LGBT, contrairement à ce qui se passe dans le cas de discriminations racistes ou handiphobes, la famille est beaucoup plus difficilement un soutien, dans la grande majorité des cas parce qu'elle n'est pas informée de la souffrance du jeune, sans parler du risque de rupture familiale. La situation est d'autant plus délicate et difficile à traiter qu'on constate que la plupart du temps le coming-out se situe aux environs de 20 ans, bien que l'âge de découverte de son homosexualité se situe en moyenne entre 12 et 15 ans : les victimes sont donc « invisibles ». Mille raisons pour que la lutte contre ces discriminations soit prise à bras le corps.

**Et pendant ce temps-là, à l'Education nationale...** non seulement aucun programme d'action commun ni aucun véritable partenariat n'est mis en place, mais même au sein des dispositifs – normalement obligatoires - qui pourraient permettre d'aborder cette question en milieu scolaire, l'Education nationale manque à ses obligations. Ainsi l'application de la circulaire de 2003 sur l'éducation à la sexualité n'est pas effective, et les guides d' «éducation à la sexualité» qui sont proposés dans ce cadre sont indigents sur la question. On se contente bien souvent d'une approche médicale – ce qui en soi pose problème, et on renvoie à l'infirmerie, sans pour autant assurer la formation des personnels. Ainsi le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont bénéficié d'une sensibilisation aux discriminations LGBT par les associations du mouvement LGBT en 2012 est estimé aux environs de 25 000 – soit 2,6 % des élèves seulement !

**Les conséquences de l'homophobie :** cela a d'abord des conséquences sur la sociabilité, et conduit dans un grand nombre de cas à l'isolement ou aux conduites à risque. Par ailleurs pour 16% des victimes cela se traduit par une baisse des résultats scolaires ou par un décrochage scolaire. Enfin l'homophobie – les études convergent sur ce point - est un facteur de risque du comportement suicidaire, en particulier chez les jeunes. D'après les chiffres de l'INPES, les populations LGBT ont 2 à 7 fois plus de risque d'effectuer une tentative de suicide au cours de leur existence.

**Et depuis juillet 2013 ?** Rien. Un grand nombre de recommandations est proposé par le rapport. Elles se voulaient d'après les mots de son auteur même «des actions précises et concrètes», «pragmatiques et opérationnelles rapidement», en termes de formation des personnels et des élèves. Parmi les 60 recommandations de ce rapport, aucune n'a été mise en place à ce jour. Pire : suite au recours devant le Conseil d'Etat de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques, celui-ci a remis en question la campagne d'information sur la ligne Azur dans les établissements scolaires... alors même que les passages incriminés par le Conseil d'Etat ne figurent plus sur le site !

Article paru dans le numéro 4 du journal « *Féminisme, antisexisme et questions de genre* », édité par la commission Droits des femmes de Sud éducation Créteil



## Repère

### 1968-1971 - Début de la lutte contre les discriminations

C'est le début de la lutte contre les discriminations de nature homosexuelle. Les années 1968 à 1971 voient le FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) prendre pied sous la forme d'un mouvement parisien autonome, fruit du rapprochement entre féministes lesbiennes et activistes gays.

# Histoire(s)

## Audre Lorde

« Poétesse, guerrière, mère, lesbienne, noire »...

**Audre Lorde était, selon ses propres mots, tout cela. Née à New York de parents d'origine caribéenne, elle a toute sa vie fait du langage le coeur de son émancipation personnelle, et de celle des femmes.**

Malvoyante, elle apprend à parler tardivement, à l'âge de quatre ans, mais dès lors le langage sera au centre de sa vie, et plus tard de son engagement politique. Elle apprend à lire et à écrire au même moment, et dès l'enfance signe son premier acte d'affirmation et de réappropriation de son identité par les mots : elle choisit d'enlever le y de son prénom, pour ne se faire désormais appeler qu'Audre. Elle écrit son premier poème à 13 ans, et après des études à Mexico et à Columbia, et un premier métier de bibliothécaire, elle multiplie les résidences d'écriture dans différentes universités.

Ces recueils poétiques sont régulièrement publiés à partir des années 60. Toute son oeuvre témoigne de son engagement féministe et plus particulièrement de l'affirmation des droits des minorités, noire, lesbienne. Elle se définissait elle-même comme un « concert de voix » et a contribué à renouveler la pensée féministe contemporaine en questionnant la prise en compte des minorités par les féministes blanches hétérosexuelles issues des classes moyennes. Cette exigence de considérer toutes les formes de domination et de nous interroger sur le risque de reproduire l'une tout en combattant l'autre, lui a valu des confrontations parfois houleuses dans le milieu universitaire et féministe.

Le langage est au centre de la démarche émancipatrice qu'elle va défendre tout au long de sa vie : se nommer soi-même, dire sa propre histoire et parler pour soi sont pour Audre Lorde les vecteurs les plus puissants d'empowerment pour les femmes, quelles qu'elles soient. Lors de son séjour à l'université de Berlin dans les années 80, elle va ainsi pousser les afroallemandes, invisibilisées en RFA, à faire entendre leur voix singulière. Elle est aussi la fondatrice de Kitchen Table : Women of Color Press, la première maison d'édition dédiée aux écrivaines afro-américaines.

Après s'être tournée vers un travail en prose à partir des années 80, elle s'éteint en 1992 d'un cancer du sein après une lutte de 14 ans qu'elle a chroniquée dans The Cancer Journals. Juste avant sa mort, au cours d'une cérémonie de baptême africaine, elle prit le nom de GAMBIA ADISA, Guerrière : Elle qui sait se faire comprendre.

*(merci à Sud éduC Créteil - une nouvelle fois...)*

**La commission Genres & Sexualités (les «S» sont importants !) de Solidaires a édité un « kit » en 2013, à destination des collègues qui peuvent être concerné-es par des discriminations LGBTIphobes... Il ne prend pas beaucoup de place, c'est du format A4 plié en 3 (c'est dire!). La première version, tirée à 10 000 exemplaires n'est plus disponible. La deuxième en revanche, tirée elle-aussi à 10 000, oui ! Et elle vous attend...**

**L'idée ? outre donner des éléments légaux pour se défendre aux personnes LGBTI, aux témoins et allié-es sur le lieu de travail, il peut servir aux équipes militantes pour avoir un minimum de connaissances sur ces questions, comme pouvoir accompagner... Quelques adresses et numéros de tél d'associations y figurent également, parce que heureusement, les personnes LGBTI ne nous ont pas attendues pour agir ;-)**



## Quelques chiffres

**L'homophobie au travail, selon les témoignages à Sos Homophobie (rapport 2014) 191 témoignages recueillis par l'association en 2014, soit 5% du total relèvent du milieu professionnel. Ces témoignages concernent 77 % d'hommes, 18 % de femmes et 3 % de trans.**

- Les différentes manifestations de l'homophobie : 54 % sont des insultes ; 29 % du harcèlement ; 28 % du rejet et de l'indifférence ; 27 % de la discrimination ; 23 % de la diffamation ; 19 % de menaces ou de chantages ; 16 % d'homophobie sociale ; 8 % d'agressions physiques et de licenciements ;

- Les auteur-es de l'agression : 45 % venant des collègues ; 31 % venant de supérieur-es hiérarchiques ; 14 % de client-es, fournisseurs, parents, élèves... ; 6 % de syndicats, médecins du travail, chstc... ;

- Les soutiens viennent de : 56 % aucuns soutiens ; 22 % de collègues ; 14 % des supérieurs hiérarchiques ; 6 % des syndicats, chstc, médecins du travail...

« De manière générale, les témoignages montrent une libération évidente, au cours de la période de débats sur le mariage pour tou-te-s, de la parole homophobe dans le monde professionnel, avec des discours récurrents, sur le lieu de travail, contre l'évolution de la loi. Le monde du travail est ainsi devenu, cette année, un lieu privilégié pour les appels à manifester contre l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. Circulent alors dans les entreprises pétitions, courriels et tracts syndicaux contenant des propos clairement homophobes.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Sos homophobie, rapport 2014, p.159. Ce rapport est à consulter et à commander en ligne sur le site de l'association : <http://www.sos-homophobie.org/>



# Vous avez dit mariage ???

7

**Le débat sur le mariage pour tous-tes a fait sortir (re- sortir ?) du bois les obscurantistes et les fascistes. Insultes, menaces, conservatisme, peur des autres ont fleuri sur les banderoles bleu, blanc, rouge...** A Toulouse, l'Espace des Diversités a été attaqué, tagué, les actes homophobes ont explosé... la haine, les injures ont été scandées dans la rue... en toute impunité, dans un pays démocratique. Et ce n'est pas fini.

Les 3 grandes religions monothéistes ont une responsabilité majeure dans ce déchaînement : à cette occasion, elles en ont profité pour s'allier afin de s'opposer à cette loi qui rappelle le, ne présente aucun caractère sacré mais est une émanation de la société civile donc, laïque et, laïcité, c'est la séparation du Religieux dans les affaires de l'État et des citoyen-nes. Normalement depuis 1905 le religieux n'a pas à interférer dans le domaine politique, en 2015 existe toujours une véhémence hors du commun de la part de toutes les Églises quelles qu'elles soient. Les appels à la modération, à la tolérance par les branches les plus modérées de l'ordre moral n'y changent rien.

**Au-delà du mariage, c'est autre chose qui est à l'œuvre.**

On note que l'homosexualité est condamnée parce qu'elle défie la loi soit disant naturelle reproductive ; de tous temps, les religieux ont voulu contrôler la sexualité, encadrer la société et la maintenir dans

un espace familial traditionnel et patriarcal. Pour les religieux, il n'y a qu'un seul modèle, « naturel », où hommes et femmes seraient complémentaires, Adrienne Rich parle d'ailleurs de « contrainte à l'hétérosexualité ». Cette idée est largement reprise par les milieux politiques conservateurs et l'État.

En imposant un seul modèle sociétal, en assignant les personnes aux orientations sexuelles différentes à des devoirs seuls et en les condamnant au mieux à la clandestinité, l'ordre moral crée ainsi une société à deux visages, l'une qui a des droits et l'autre pas.

Pour les lesbiennes, double peine : d'abord parce que ce sont des femmes, et qu'à ce titre, elles subissent le sexisme ordinaire et les injonctions à se conformer à des stéréotypes, ensuite parce qu'elles sont homosexuelles (un mot qui n'est pas encore dans le dictionnaire : lesbophobie) ; en s'affranchissant, rappelons-le, « une femme sans homme c'est comme un poisson sans bicyclette », les lesbiennes défient les cadres réactionnaires des religions et deviennent enfin visibles.

« Quand on s'attaque aux homos, c'est la laïcité qu'on prend en otage », pouvait-on lire... bien plus, c'est la volonté politique manifeste de maintenir les inégalités sociales, en organisant une société ultra conservatrice qui évincera tout ce qui n'est pas conforme à la norme, par tous les moyens, y compris par les violences les plus extrêmes, physiques, psychologiques et idéologiques.

lsa

**Tous les amours  
ont des droits  
tous les droits  
pour nos amours**

## Lexique

### Transgenre ???

*La personne considère que le genre attribué à sa naissance, en fonction des organes génitaux est une description fautive ou incomplète d'elle-même. Au sens plus strict, une personne transgenre est une personne qui ne se sent pas appartenir au genre assigné à la naissance mais ne se sent pas non plus appartenir à l'autre genre.*

## il est bon de savoir

L'article 225-1 du Code Pénal fait entrer dans le champs des discriminations les critères d'orientation et d'identité sexuelles.

L'article R 624-3 et s. sanctionne injures et diffamations non publiques liées à l'identité et l'orientation sexuelles.

L'article 132-77 du Code Pénal stipule que « dans les cas prévus par la loi, les peines encourues pour un crime ou un délit sont aggravées lorsque l'infraction est commise à raison de l'orientation ou identité sexuelle de la victime ».

L'article 1132-1 du Code du travail précise que « aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, [...] en raison de son origine, de son sexe, de ses moeurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge... ».

## Qu'est-ce qu'une injure ou un comportement homophobe ?

Exemples :

« C'est un boulot de mec, pas de tapettes ! »

Mr Truc salue chaque matin tous ses collègues, sauf Mme S. qu'il pense lesbienne...

**Il s'agit de propos ou comportements qui offensent ou blessent la dignité d'une personne en dénigrant son orientation sexuelle ou son identité de genre, réelle ou supposée.**

**Il est un pays qui distille au sein de la communauté gay internationale toute une propagande qui prend racine dans l'homonationalisme ou dans la politique du pinkwashing. A première vue ces deux termes questionnent le lecteur et/ou la lectrice : quel est ce type de nationalisme qui prend appui sur des minorités, pour mieux afficher sa propagande ; sur l'accès des homosexuel·les à certains droits ? En quoi cette visibilité des minorités sexuelles permet-elle à ce pays de paraître plus civilisé et donc moins « barbare », moins « tribal » que les pays qui se situent à sa périphérie ? En fait pour Israël la démarche est la suivante : développer avec force moyens tout un bourrage de crâne s'appuyant sur les questions sociétales ; questions sociétales qui masquent, qui invisibilisent les intentions premières d'un tel pays : l'impérialisme. De plus la logique de leur entreprise se résume en quelques mots : dénigrer les questions sociétales des pays voisins pour mieux asseoir l'idée d'un maintien d'une politique impérialiste.**

Cette approche que nous proposons vaut également pour des pays européens comme la France, l'Angleterre ; pays qui s'auto-présentent comme progressistes, alors qu'ils continuent à engendrer, à pérenniser et à cautionner des guerres. Pays progressistes dîtes-vous ? Quel paradoxe de prétendre au progressisme alors que dans ces mêmes territoires les quartiers populaires sont laissés à l'abandon et forment une espèce de tiers-monde dans l'État. Toutes les contrées perçues comme plus homophobes sont désignées comme suspectes et liberticides. Cette suspicion à l'égard des pays non occidentaux justifie donc la nécessité de développer à l'envi une politique impérialiste. Si les us et coutumes en matière des droits homosexuels ne s'étendent pas aux pays du Moyen-Orient, alors le monde occidental brandit le glaive de la menace économique, de l'ingérence politique et du maintien d'une forme de néo-colonialisme.

Outil de la propagande de la politique israélienne, la lutte contre l'homophobie masque la partie immergée de l'iceberg : la colonisation progressive des territoires palestiniens et le déploiement d'un impérialisme culturel. Tous les moyens sont bons, pour que les palestinien·nes apparaissent aux yeux du monde comme des citoyen·nes proche de la « sauvagerie » et de la « barbarie » en matière du droit des homosexuel·les. Cette rhétorique coloniale émaille la plupart des discours israéliens qui reposent sur le paradigme de l'homosexualité. Une telle vision erronée doit être rapidement dénoncée. En effet, Israël tend à se faire passer pour un pays issu de la philosophie des Lumières pour mieux dénoncer le soi disant obscurantisme qui habiterait le peuple palestinien. Cette forme de pinkwashing

consiste à présenter une grande partie des pays arabes comme homophobes, pays arabes contre lesquels nous maintenons sans cesse une présence post-coloniale et quasi impérialiste.

Selon les politiques israéliennes, les représentant·es du peuple palestinien seraient enclins à l'homophobie. Loin de l'imagerie victimaire déployée par Israël, les associations LGBT palestiniennes militent pour la diversité sexuelle et s'occupent de la lutte pour l'émancipation sexuelle et contre l'occupation des colons. La Palestine est l'un des rares pays arabes où s'est développée une voix clairement LGBT. Cette dernière prend appui en partie sur le mouvement de libération en Occident tout en élaborant des stratégies de lutte qui leur sont propres. Dans les sociétés occidentales, l'expression « faire son coming out » prend tout son sens à partir du moment où nous tenons compte du contexte culturel dans lequel elle a émergé. Imposer un tel positionnement politique à la Palestine procéderait d'un néo-colonialisme culturel et d'un ethnocentrisme contestable. En tant que culture LGBT européenne, nous nous devons d'être à l'écoute des productions discursives issues des minorités sexuelles palestiniennes et d'en tenir compte dans nos approches politiques. Consciente qu'il existe des approches plurielles des luttes contre l'homophobie dans le monde, la commission « genres et sexualités » devrait prendre ses distances par rapport à l'homogénéisation des minorités sexuelles et proposer de créer des entrecroisements, des intersections, qui appréhendent les questions LGBT dans leurs diversités culturelles.

*Querelle et Fabienne*

## <sup>10</sup> L'homosexualité une cible des réactionnaires

*Les extrêmes droites politiques et religieuses mettent la famille au cœur de leur société modèle. L'homme et la femme y ont des rôles assignés, et des fonctions bien distinctes que les réactionnaires disent complémentaires. L'homosexualité y est perçue comme déviante car elle vient bousculer le cadre « normal » de la famille, et surtout ne permettrait pas la reproduction de la nation ou de la race. En outre, les personnes homosexuelles ou les trans sont sensées avoir intégré des caractéristiques de l'autre sexe et perturberaient l'essence même de « l'identité » masculine ou féminine : Les réactionnaires parlent de « personnes contre-nature ».*

*Toutefois, l'homosexualité masculine pourrait être acceptable si elle reste dans un cadre d'« amitiés viriles ». L'homosexualité féminine est née et par ailleurs totalement inconcevable : la femme ayant un rôle central dans la famille traditionnelle, elle doit assurer son devoir social de reproduction biologique dans une sphère familiale hétérosexuelle, avec un seul chef de famille : son mari.*

*Quant aux personnes trans : elles sont soit invisibles soit considérées comme anormales.*

### **Un vote homo pour le FN ?**

Il est évidemment difficile de déterminer la proportion de votant-es par « catégories » de populations au travers de sondages. Il n'existe en effet pas d'étude statistique mais 2 sondages de 2012 et de 2013 sur le vote FN des homosexuel-les. Il en ressort que l'évolution du vote FN des personnes se déclarant homosexuelles évolue de manière à peu près similaire à celle des personnes se déclarant hétérosexuelles.

La volonté politique de dédramatiser le parti, et l'image de Marine Le Pen a attiré les votes de personnes homosexuelles qui n'auraient jamais pu voter pour ce parti sous la présidence de Jean-Marie Le Pen.

### **Comment le FN s'adresse-t-il aux personnes homosexuelles ou trans ?**

Le discours anti-européen, le discours dit « social », ou le nationalisme économique développés par le FN s'adressent et fonctionnent de la même manière à toutes les catégories de population.

Pourtant Marine Le Pen dès 2010 en prétendant dénoncer certaines discriminations réelles ou supposées fait d'une pierre deux coups.

« J'entends de plus en plus des témoignages sur le fait que dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif, ni même français ou blanc. » Elle s'érige ainsi en défenseur des homosexuel-les et utilise les discriminations dont ils et elles sont victimes pour valider les thèses racistes et nationalistes de l'extrême droite : les agresseurs sont donc des « étrangers » qui disposeraient d'une partie du territoire national. Elle sous-entend aussi que l'homophobie ne frapperait que sur cette partie du territoire : la « banlieue ».

Marine Le Pen surfe opportunément sur le discours, relayé continuellement par de nombreux médias, opposant un Occident, soit disant ouvert et libéral du fait de son histoire et notamment de son héritage judéo-chrétien, à un monde dit « islamique », par essence rétrograde

et liberticide. En parallèle, suivant la ligne classique de l'extrême droite, le FN fustige l'insécurité, dont les principaux auteurs seraient, selon lui, immigrés ou enfant d'immigrés par ailleurs supposés musulmans.

Ce sont ces déclarations, peu contestées, qui ont introduit Marine Le Pen comme défenseure des « homosexuels » contre l'homophobie qui n'existerait que dans une population bien délimitée. Le Front national, qui se présente abusivement comme le défenseur des « libertés » et de la « laïcité », serait donc, en luttant à la fois vigoureusement contre l'insécurité, l'islam radical et l'immigration, le défenseur des libertés des personnes homosexuelles.

Le FN a donc su utiliser sa rhétorique nationaliste, raciste et islamophobe pour s'adresser aux personnes homosexuelles.

### **Des homos au FN ?**

Les homosexuel-les sont acceptés au front national tant qu'ils/elles ont intégré et reconnu que l'homosexualité était en tout point inférieure à la norme que constitue l'hétérosexualité. Le 13 février 1984, Jean-Marie Le Pen déclarait dans une émission de télévision que si « l'homosexualité n'est pas un délit », [...] « elle constitue une anomalie biologique et sociale ». Le parti d'extrême droite, au travers de son chef et de ses dirigeants, mettait en scène l'image du chef viril et développait un programme de société clairement réactionnaire, dont les personnes homosexuelles ou trans étaient clairement exclues.

Mais en coulisses, Jean-Marie LE PEN se refusait à faire la « police de la braguette » au FN. Jean-Claude POULET-DACHARY, artisan du programme municipal du FN en 1995, militant royaliste, ancien séminariste à Ecône (haut lieu du catholicisme intégrisme), ancien légionnaire, était homosexuel mais cachait ses « mœurs dissolues » au militant de base.

En 1995, à l'université d'été du FN, Jean-Marie Le Pen déclarait d'ailleurs : « Je confesse qu'il doit y avoir des homosexuels au Front National mais il n'y a pas de folles. Les folles, on les envoie se faire voir ailleurs ». Le militantisme d'extrême-droite de cet homme, assassiné en 1995 dans des circonstances obscures, avait créé des bagarres internes au FN, de la part du courant catholique traditionaliste qui refusait sa présence comme ils continuent aujourd'hui de la refuser aux homosexuels

En fin d'année 2014, deux événements médiatiques ont remis sur la table du bureau politique du Front National le sujet de l'homosexualité de certains de ses dirigeants. Sébastien Chenu, transfuge de l'UMP et fondateur de GAYLIB, entre en décembre dernier au rassemblement bleu marine, pour créer un « collectif » sur la culture, comme le « collectif Racine » peut servir sur l'éducation. Il est désormais candidat du FN/RBM aux départementales dans le canton de Beauvais (60). Florian Philippot, un des vice-présidents du FN, a été « outé » par le magazine « Closer » le même mois. Ces anecdotes sur l'homosexualité de dirigeants du FN ne sont pas sans conséquences sur la vie interne du parti : Aymeric CHAUPRADE, député européen du parti, a vilipendé le « lobby gay » autour de Marine le Pen. Bruno GOLLNISCH et Marion MARÉCHAL-LE PEN et Marie-Christine ARNAUTU ont dénoncé des velléités de « communautarisme » à l'intérieur d'un parti qui le combattrait. En tout état de cause, le sujet reste sensible dans ce parti.

Sous le règne du père ou de la fille, les personnes homosexuelles sont acceptées, y compris dans les instances dirigeantes, à partir du moment où leur orientation sexuelle n'est pas connue du grand public ou revendiquée. Dans le cas contraire, leur action militante est contestée : leur orientation sexuelle leur est reprochée directement, ou indirectement par les accusations de « communautarisme ». Dès lors, ils et elles sont des militant-es à part. Cependant, le fait de s'adresser aussi, de manière officielle, aux personnes homosexuelles et de permettre pour certaines d'entre elles une ascension militante, sous condition, entre dans la stratégie de dédiabolisation du parti. Celui-ci peut ainsi donner l'illusion d'un « parti comme les autres » et se définir comme un « parti républicain ».

### **Gagner l'électorat, mais après ?**

Si le FN se fait le défenseur d'une conception déviée de la liberté, il ne met que rarement en avant l'égalité. S'il est politiquement correct d'accepter des personnes homosexuelles, le parti considère communautariste les revendications d'égalité des droits.

Marine le Pen n'a opportunément pas participé aux mobilisations homophobes contre l'égalité des droits dites « manifs pour tous », à l'instar de Florian Philippot ou de Steeve Briois. Elle explique considérer cette mesure comme une tentative de contre-feu du pouvoir socialiste pour éviter les questions économiques ou sociales, principales préoccupations des français-es. Cependant, nombre de cadres du parti frontiste ont participé à ces manifestations : Marion Maréchal-Le Pen,

Brunon Gollnisch, Marie-Christine Arnautu.

Cette stratégie s'est révélée payante, alors que cette question aurait pu donner lieu à d'âpres débats internes. L'escouade « dédiabolisatrice » a pu continuer à donner l'illusion d'un parti ouvert, pendant que la chapelle plus réactionnaire pouvait donner des gages à l'électorat traditionnel frontiste et plus largement à l'électorat catholique de droite.

Outre les discours, aucune proposition du FN ne permet de régler des questions concrètes : le Front National ne lutte pas contre l'homophobie, dont les auteurs sont évidemment plus divers que les jeunes de banlieue « musulmans d'apparence ». Le Front national se positionne contre l'égalité des droits et y compris se propose de revenir sur la validité des mariages déjà célébrés pour les couples de même sexe.

### **La société française est-elle plus tolérante à l'égard des personnes homosexuelles ?**

Les militant-es du FN ont participé massivement aux manifestations homophobes contre l'égalité des droits. En France, les mobilisations anti-mariage pour tous, en 2012 et 2013, ont rappelé l'influence de l'Église catholique sur une partie de la population et l'importance actuelle de ses réseaux. A l'intérieur de ces mobilisations, les catholiques les plus traditionalistes, bien que volontairement marginalisé-es par les principaux organisateurs et numériquement faibles, y ont pleinement participé : cortèges, actions... Dans ce sillage, une nouvelle génération réactionnaire, distincte des courants traditionnels des droites françaises, s'est affirmée : ils/elles se nomment « veilleurs », « camping pour tous », « hommens ». Après les manifs pour tous, rassemblement dans la rue de toutes les droites, leurs trajectoires politiques sont partagées.

Pour autant, cette « nouvelle » génération partage des idées communes et recycle les idées traditionnelles de droite : la famille, hétérosexuelle, est un pilier de la société et toute remise en question de ce pilier participe du déclin social, moral et politique de la France. Leurs discours et leurs activités prennent des formes différentes, mais toujours empreintes d'une recherche d'efficacité dans la communication : « veillées philosophico-religio-scoutes », élaboration de nouveaux concepts politiques (écologie humaine), défense des « plus faibles » (enfants).

Il existe donc une nouvelle génération de militant-es de droite, d'inspiration catholique, qui s'est formée politiquement en revendiquant le retour à la famille traditionnelle.

Les religions du livre, en tant qu'institution morale et politique, estiment fondamentales les valeurs familiales traditionnelles, et considèrent toute orientation ou choix de vie différent comme, au mieux, problématique.

*« musulman d'apparence » : concept inventé par Nicolas Sarkozy en 2012*

## Témoignage

**Mikah (prénom modifié à sa demande)**

**est algérois. Publié à**

**l'origine dans un groupe de Facebook que je fréquente,**

**son témoignage est re-**

**transcrit ici tel quel. Mikah est devenu maintenant mon ami, bouleversé que j'ai été et suis**

**encore par son désespoir. Son rêve : vivre en**

**France, là où il pourra vivre dignement son athéisme et son homosexualité. Son rêve est**

**maintenant le mien et j'espère que l'ARDHIS nous y aidera. <http://ardhis.org>**

« En parler pour la première fois, aux origines de mon athéisme.

Si je retournais 5 ans en arrière et venir me dire que j'étais homosexuel aurait été une insulte pour moi, chose que je n'aurais jamais imaginée, mais ça a bien changé. Ce changement est dû au jour où j'ai commencé à ressentir des sentiments bizarres pour le même sexe.

Commençant à douter de mon hétérosexualité je persistais quand même à me considérer hétérosexuel il était inenvisageable pour moi d'être autre chose, surtout homosexuel. À ma première année au lycée, un de mes amis était efféminé et je regardais les insultes et le lynchage qu'il se prenait, ça me faisait de la peine de voir tant de haine mais j'avais si peur d'être à sa place, je savais pas de quoi j'aurais l'air. Malgré le doute, chaque jour qui passait mon homosexualité se confirmait et ça me faisait énormément mal, c'est toute ma vi-

sion des choses qui a changé depuis. Mais, le plus grand des maux était celui de mentir, d'être celui que je n'étais pas, et de ne pas avoir une vie telle que je l'imaginai avant.

En ce temps-là, j'ai plongé dans une longue déprime de plusieurs mois, je ne pouvais en parler à personne, j'avais l'impression d'être enfermé dans une cage où mes cris devenaient sourds. Moi, étant né en Algérie (y vivant toujours) vous connaissez bien le conservatisme des sociétés musulmanes bien que ma famille est laïque et libérale l'homosexualité reste taboue, la honte quoi ? Être tout sauf ça. Je me suis senti isolé, avoir l'impression d'être exilé au sein de ma famille, de ma société, de mon pays. Aujourd'hui, 3 ans après, m'assurant qu'à moitié, je ne sais plus quel chemin je dois choisir pour ma vie. Ligoté par les règles de la société et de son conservatisme, obligé de trancher entre l'exil intérieur et l'exil extérieur.

Ma vie aujourd'hui se partage entre la peur d'un avenir incertain, la peur du rejet, la peur de la solitude. Le silence est devenu mon protecteur au sein d'une nation pour qui la différence est un crime, un péché. Un pays où la religion prime sur la morale.

Comme les hétéros, l'homosexualité on ne l'a pas choisie, c'est venu avec nous, elle est en nous, c'est nous. Chaque jour est un combat, plusieurs obstacles et plusieurs défis à relever, c'est pas facile mais c'est comme ça. La situation, peut être meilleure pour certains, et moins bien pour d'autres. S'assumer pleinement est la véritable solution. Au final tout ce que j'ai vécu en ces 5 ans, m'a fait comprendre que dieu ne pouvait être qu'un sacré enfoiré.»

## Chronique de l'hétérosexualité normée au quotidien...

Didier arrive dans son nouveau bureau. Comme pour toutes les nouveaux/elles, la RH lui donne les nouveaux mots de passe et codes de sa nouvelle affectation... Afin de palier à tout oubli de mot de passe, il doit répondre à des questions. La première est la suivante : quel est le prénom de ta première petite amie ?



Didier répond : Francis

La RH rétorque : euh... tu as bien compris la question ?

Didier répond : vous avez bien compris la réponse ??

Merci Didier, on t'aime !